

Histoire de France

«Les réacs ont kidnappé l'identité française!»

L'essayiste Raphaël Glucksmann se plonge dans l'histoire de la France cosmopolite et ouverte

Xavier Alonso Paris

«Je crois sincèrement que le passé français est le meilleur antidote contre le passéisme. Ce qui a fait notre héritage, c'est la défaite de Tartuffe face à Renart.» Raphaël Glucksmann, 36 ans, a plongé dans l'histoire française pour en dégager un propos qui prend à rebours les discours identitaires réactionnaires et de repli sur soi actuels. Après son essai *Gueule de bois* (2015), qui analysait la défaite de la pensée de gauche actuelle, le philosophe propose un récit à opposer aux déclinistes.

Humaniste, cosmopolite et ouvert sur les autres... C'est l'histoire de France que Raphaël Glucksmann est allé rechercher dans les mains des héritiers de Maurras et Barrès. Du *Roman de Renart* - «Nous descendons tous d'un voleur de poules», rigole le trentenaire - au «geste de Descartes, le rire de Rabelais ou l'ironie de Voltaire», Raphaël Glucksmann illustre une identité française multiple car «tout fout le camp depuis toujours en France».

Votre ancêtre, ce n'est donc pas uniquement le Gaulois?

En soi, je n'ai aucun problème avec les Gaulois de Nicolas Sarkozy. Le problème, c'est le



Raphaël Glucksmann illustre une identité française multiple car «tout fout le camp depuis toujours en France». GETTY IMAGES

point qu'il met après les Gaulois. Cela reflète la tendance de vouloir rendre l'identité française univoque. Les penseurs et politiques réactionnaires actuels disent: «Avant, nous avions une identité claire.» J'interroge cet «avant» et je trouve que depuis le Moyen Age au moins, notre identité est multiple. Comme avec Le roman de Renart, on constate que, dès le départ, la culture française assume le fait d'être le produit de mélanges et d'échanges.

Selon vous, la France est cosmopolite par essence?

On a confondu cosmopolitisme et multiculturalisme. Nous vivons dans une société où différentes origines et cultures sont présentes, c'est un état de fait. Le cosmopolitisme, c'est encore autre chose. C'est ce qui fait la France: l'idée que par-delà nos origines diverses,

il y a une quête de commun. On ne se définit pas par ses racines, mais par un projet. C'est une nation politique, et non pas ethnique ou religieusement pure, qui résulte du cosmopolitisme présent en France depuis l'origine.

Mais la tension actuelle résulte du fait que l'islam politique ne veut pas de projet avec la France.

L'islam politique est une idéologie - et elle a déclaré la guerre à la République française - mais ce n'est pas une civilisation ni une religion. Il faut donc mener les bons combats. Et surtout ne pas renoncer à ce qui a constitué la France telle que nous la connaissons. Par exemple, au nom du combat contre le salafisme, on remet en cause le droit du sol. On peut le faire, mais il faut avoir conscience de ce à quoi on renonce.

En quoi le droit du sol est-il si français?

On ne peut pas le balayer d'un revers de la main comme s'il s'agissait d'une simple anecdote de soixante-huitards fumeurs de joints qui ont décidé que tous les immigrés étaient les bienvenus. Le droit du sol, c'est Louis X en 1315. Par édit royal, il décide que chaque étranger qui foule le sol des Francs devient Franc. L'identité se fait déjà par adhésion à un projet et non par le lignage. Ensuite, François Ier, en 1515, codifie la nationalité et décrète que tout enfant de parents étrangers né en France devient Français. Le droit du sol est donc constitutif non pas seulement de la République, mais de l'identité française en général.

Et «droit-de-l'homme» n'est pas une insulte...

C'est le symbole absolu de la défaite des élites progressistes françaises. Les droits de l'homme, c'est non seulement la Révolution française, qui a permis à la France de rayonner dans le monde et de changer le cours de l'histoire européenne, mais c'est précédemment une pensée née dans les Essais de Montaigne. Le grand mensonge d'aujourd'hui est de les réduire aux trente dernières années, à Cohn-Bendit et Kouchner, alors que les droits de l'homme, c'est le moteur de plusieurs siècles de France. Aujourd'hui, les réacs ont kidnappé l'identité et notre histoire de France.

A lire «Notre France, dire et aimer ce que nous sommes», Raphaël Glucksmann, Allary Editions, 257 p.

La taxe sur les boissons sucrées gagne du terrain

De plus en plus de pays se lancent, pour combattre l'obésité. La Suisse, elle, en est encore loin

Ça y est, Dublin fait le pas! Après la Finlande et la Hongrie en 2011, la France en 2012 ou encore le Mexique en 2014, l'Irlande vient d'annoncer, mardi, qu'elle va introduire une taxe sur les boissons sucrées, probablement en avril 2018, en même temps que le Royaume-Uni. L'Afrique du Sud, elle, compte se lancer déjà l'an prochain et les Philippines ont prévu cette mesure dans leur projet de réforme fiscale.

Ce même mardi à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lançait un appel aux gouvernements, afin qu'ils taxent les boissons sucrées. Objectif: combattre le boom de l'obésité, qui a atteint les proportions d'une véritable épidémie planétaire. En 2014, plus d'un adulte sur trois dans le monde était en surpoids et plus d'un demi-milliard d'entre eux pouvaient être considérés comme «obèses». Soit 11% des hommes et 15% des femmes. La prévalence a plus que doublé depuis 1980. Et l'avenir est sombre: 42 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans étaient considérés en surpoids en 2015. C'est 11 millions de plus qu'il y a quinze ans.

Du coup, le nombre de diabétiques a quadruplé depuis 1980. En 2012, cette maladie a tué 1,5 million de personnes, auxquelles il faut

ajouter 2,2 millions de décès causés par des maladies liées au diabète.

Bref, il est urgent d'agir. Or les boissons sucrées sont un facteur considérable de l'augmentation des cas d'obésité. Et selon l'OMS, il existe «des preuves croissantes» que dans les pays imposant des taxes sur les boissons sucrées, la consommation diminue proportionnellement. En clair, si les prix augmentent de 20%, la consommation diminue d'un cinquième, explique l'agence onusienne sur la base d'études menées notamment au Mexique. Et cela fonctionne d'autant mieux si des subsides aux fruits et légumes en font baisser le prix.

«Du point de vue nutritionnel, les gens n'ont pas besoin de sucre dans leur régime alimentaire», assure le Dr Francesco Branca, à l'OMS. L'agence recommande de ne pas en consommer plus que l'équivalent de six cuillères à café par jour. Soit à peine plus qu'une demi-canette de soda!

Qu'en est-il en Suisse? Aucune taxe n'est encore prévue, a déploré il y a quinze jours la socialiste genevoise Laurence Fehlmann-Riello devant le Conseil national. «L'Office fédéral de la sécurité alimentaire œuvre auprès de l'industrie agroalimentaire et des représentants du commerce de détail pour que la teneur en sucre des aliments soit réduite. D'ici à la fin de 2018, les yogourts et les céréales devraient voir leur teneur en sucre diminuer.» Maigre consolation. **Andrés Allemand**

Le débat sur le Brexit pourrait finir en justice

Theresa May fait un geste envers le parlement, mais à la fin, les juges pourraient devoir trancher

La première ministre britannique, Theresa May, a concédé hier au parlement le droit d'examiner attentivement sa stratégie sur le Brexit. Mais elle continue de refuser tout vote, à la veille de plusieurs recours en justice.

Mme May a fait un petit pas en direction des députés hier en acceptant qu'ils examinent régulièrement sa stratégie sur la sortie de l'UE. Le gouvernement a ainsi validé une motion déposée par le Parti travailliste appelant à donner au parlement les moyens d'examiner comme il se doit la stratégie de la première ministre.

A travers un amendement, l'Exécutif l'a cependant assortie de deux conditions: ce contrôle ne devra pas remettre en cause le résultat du référendum du 23 juin ni nuire aux négociations sur la

sortie de l'Union européenne. Cela dit, plutôt que des bancs de l'assemblée, la menace pour le gouvernement pourrait venir des tribunaux, alors que les plus hauts magistrats d'Angleterre vont se pencher à partir d'aujourd'hui sur des recours contre la décision de lancer la procédure du Brexit sans consulter le parlement.

Les plaignants estiment que le référendum était «consultatif» et doit être avalisé par les élus. «C'est le parlement qui nous a fait entrer dans l'Union européenne et seul lui peut nous en faire sortir», explique l'un de leurs avocats, John Halford. Theresa May accuse les plaignants de viser en fait à faire annuler le référendum. «Ils ne veulent pas que le Brexit se passe bien, ils veulent le tuer en le retardant», a-t-elle dénoncé.

L'audience devant la Haute Cour de Londres doit durer trois jours. La décision n'est pas attendue avant plusieurs semaines. Elle sera susceptible d'un appel devant la Cour suprême. **ATS**

Terrorisme Silencieux, Salah Abdeslam perd ses avocats

Les avocats de Salah Abdeslam - suspect clé des attentats de Paris du 13 novembre 2015 qui ont fait 130 morts - renoncent à défendre leur client. «On a décidé l'un et l'autre de renoncer à la défense» d'Abdeslam. «Nous avons la conviction qu'il ne s'exprimera pas et qu'il appliquera le droit au silence», a expliqué mercredi l'avocat français Frank Berton aux côtés de son confrère belge Sven Mary. Abdeslam est détenu à l'isolement depuis le 27 avril dans une prison au sud de Paris et placé sous vidéosurveillance 24 h/24. **AFP**

Affiches racistes



Des affiches montrant des hommes barbus assimilés à des envahisseurs ont été placardées dans les rues de Béziers par le maire d'extrême droite Robert Ménard, qui s'oppose à l'ouverture d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. «Ça y est ils arrivent... Les migrants dans notre centre-ville», peut-on y lire. Le gouvernement a saisi le procureur de la République devant «ce qui constitue de manière flagrante une provocation à la haine». **AFP**

Allemagne Le terroriste syrien arrêté lundi s'est suicidé

Le réfugié syrien arrêté lundi en Allemagne est mort. Il s'est pendu dans sa cellule dans la prison de Leipzig, a rapporté l'agence dpa. Selon le quotidien *Der Spiegel*, le jeune homme de 22 ans avait entamé une grève de la faim et avait été placé sous surveillance constante en raison du risque qu'il ne mette fin à ses jours. Le suspect avait été arrêté lundi après 48 heures de chasse à l'homme. Il était recherché depuis qu'une perquisition dans un appartement de Chemnitz avait mené samedi à la découverte de 1,5 kilo d'explosifs très puissants. **ATS**

Le chiffre

31

C'est le nombre de morts qu'ont provoqué trois attentats antichrétiens ces deux derniers jours en Afghanistan, à l'occasion de la fête de l'Achoura. Après deux attaques contre des mosquées, mardi soir à Kaboul, qui ont fait 17 morts et 62 blessés, un attentat contre un autre lieu de culte chiite, dans le nord du pays, a fait 14 morts et 28 blessés mercredi, selon les autorités locales. Daech a revendiqué l'une des deux attaques à Kaboul. **AFP**

PUBLICITÉ



AVANTAGE CULTUREL

RRP COMMUNICATION

Tutu jeudi 8 décembre 2016 à 20h au Théâtre du Léman, Genève

Celtic Legends samedi 4 février 2017 à 15h et 20h au Théâtre du Léman, Genève

CHF 10.- de réduction sur le prix du billet. Deux réductions par carte, en mentionnant votre numéro d'abonné par téléphone ou par e-mail. Réservations et informations: 022 309 00 40 / info@rrp.ch

Comment devenir membre du Club? Être abonné semestriel ou annuel complet (6 jours). Retrouvez tous vos avantages (valables sur présentation de votre carte Club) sur www.tdg.ch/club. Abonnements et renseignements: 0842 850 150

CLUB

Tribune de Genève